DELIBERATION N° DFCG/2026/302

0.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20261012-342381-BF-1-1
Date de réception en préfecture le 20 octobre 2026

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 12 OCTOBRE 2026
SEANCE DU 12 OCTOBRE 2026

Suite à la convocation en date du 28 septembre 2026
LE CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Josyane BRIDOUX, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Jean-Luc DARCOURT, Christine DECODTS, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Axelle DOERLER-DESENNE, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michel GACEM, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Eric LAVALLEE, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Jean-Luc DARCOURT, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART donne pouvoir à Frédérique SEELS, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Soraya FAHEM donne pouvoir à Françoise MARTIN, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Christian POIRET, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Michel GACEM.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Claudine DEROEUX, Marie-Hélène QUATREBOEUFS.

Absent(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Vincent LEDOUX.

OBJET : Budget principal - Budget supplémentaire 2026

Vu le rapport DFCG/2026/302

Publié sur le site lenord.fr le 20 octobre 2026

DECIDE à la majorité:

- d'approuver les différents mouvements proposés dans le cadre du Budget Supplémentaire pour l'exercice 2026 pour le budget principal, conformément aux annexes 1 et 2 ;

- d'approuver les nouvelles autorisations de programme et d'engagement ainsi que les modifications et clôtures d'autorisations de programme et d'engagement, conformément aux annexes 2 et 3 ;

- d'arrêter ainsi qu'il suit le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2026 du budget principal :

En €	**DEPENSES**	**RECETTES**
Crédits de fonctionnement au titre du BS	17 177 265,00	17 177 265,00
Restes à réaliser n-1	0,00	0,00
Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	**17 177 265,00**	**17 177 265,00**

Crédits d'investissement au titre du BS (dont 1068)	7 535 700,00	21 944 813,67
Restes à réaliser n-1	0,00	0,00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	14 409 113,67	0,00
TOTAL INVESTISSEMENT	**21 944 813,67**	**21 944 813,67**

TOTAL	**39 122 078,67**	**39 122 078,67**

- d'autoriser Monsieur le Président à prendre tous engagements et à signer tous actes, conventions et documents nécessaires à l'exécution du budget 2026 ainsi modifié ;

- de créer 151 postes permanents dont la répartition par cadre d'emplois et grade se trouve dans l'annexe 4 et dans la maquette budgétaire ;

- de supprimer 164 postes permanents dont la répartition par cadre d'emplois et grade se trouve dans l'annexe 4 et dans la maquette budgétaire.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 14 h 54.

Pour la présente délibération, 67 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Monsieur DEGALLAIX, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour ce vote.

Les Conseillers départementaux repris dans le tableau ci-dessous, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté définitivement la séance préalablement au vote et avaient donné procuration :

Absents au vote	**Porteurs de pouvoirs**
Régis CAUCHE	Barbara COEVOET
Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	Luc MONNET
Laurent PERIN	Stéphanie BOCQUET
Isabelle ZAWIEJA-DENIZON	Eric LAVALLEE

Messieurs BELLEVAL, DIEUSAERT, LEPRETRE et RENAUD, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 16 h 00.

Au moment du vote, 58 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	15
Absents sans procuration :	9
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	73 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	1 (Madame DECODTS, non inscrite)
Total des suffrages exprimés :	72
Majorité des suffrages exprimés :	37
Pour :	45 (Groupe Union Pour le Nord - Madame BAILLEUL, non inscrite)
Contre :	27 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)

Signé électroniquement

DEPARTEMENT DU NORD · CONSEIL DEPARTEMENTAL · RF

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques et de l'Achat Public,

Eric LECAT